Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELLOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 103 du 17 juillet 2018 / PRIX 250 CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

INTÉGRATION DANS LES CHAINES DE VALEURS RÉGIONALES

AIDE POUR LE COMMERCE

Le paradoxe du niveau faible toujours des exportations des pays de la CEDEAO

L'aide pour le commerce est instauré pour établir l'équilibre entre les pays qui animent le marché mondial est lancée lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong en décembre 2005. L'initiative aide les pays en développement (PED), en particulier les pays moins avancés (PMA), à se doter des capacités d'approvisionnement et des infrastructures liées au commerce nécessaires pour augmenter leurs opportunités commerciales et à mieux s'intégrer dans le système commercial multilatéral réglementé. Dans ce sens, il facilite l'établissement d'un environnement transparent, prévisible et stable pour des échanges transfrontaliers, la promotion des échanges et l'assouplissement des procédures.

P.5

TRANSFERTS D'ARGENT

La diaspora togolaise généreuse avec 423,25 millions de dollars envoyés en 2017

FINANCEMENT AGRICOLE

Les producteurs du riz de Tagnamboul bénéficient du 1er chèque de 95 millions FCFA de MIFA

INVITE DU JOURNAL

LAHOUAL Kouider, Expert en commerce international intégration Maghrébine Africaine et Arabe

INVESTISSEMENT

Les startups africaines lèvent 168 millions d'euros au premier semestre 2018

ECONOMIE

Un concours photo portant sur les projets financés par la BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) célèbrera le 14 novembre prochain, son quarante-cinquième anniversaire. Cette commémoration sera placée sous le signe de la réflexion. Ainsi, à cette occasion, un forum de haut niveau se tiendra à Lomé, au Togo et aura pour thème : « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'UEMOA : état des lieux, enjeux et politiques...

CMJN

ECO FLASH

BANQUE

Alassane Kaboré, nouveau DG de Coris Bank Togo depuis le 02 juillet

La filiale togolaise de Coris Bank International a depuis le 02 juillet 2018, un nouveau directeur général Alassane Kaboré. Il remplace à ce poste Sanou Seydou, appelé à d'autres fonctions au sein de la holding du groupe. Notons que Sanou Seydou a managé Coris Bank International Togo depuis son ouverture en janvier 2015. Avant sa nomination, Alassane Kaboré assurait les fonctions de directeur des risques à Coris Bank Mali où il a dû maîtriser les ratios liés à l'évaluation du risque. La filiale togolaise de cette multinationale détient actuellement un réseau de quatre (04) agences dans la capitale. Il s'agit de l'agence Principale, l'agence Grand Marché, l'agence Hedzranawoe et l'agence du Port. L'institution financière est en train de ficeler un plan d'extension de son réseau d'agences et de déploiement rapide à travers tout le territoire togolais.

UMOA TITRES

Le Togo pourrait lever 130 milliards pour ce 3è trimestre

Pour ce troisième trimestre, le volume global prévisionnel des émissions de titres publics de l'Agence UMOA Titres dans l'Union s'élève à 916 milliards de FCFA. Ce montant sera levé par voie d'adjudication, réparti comme suit : 438 milliards de bons du Trésor (BT) et 478 milliards d'obligations du Trésor (OT). Le calendrier des émissions du Togo : 20 juillet, 50 milliards (OAT), 17 Aout, 20 milliards (OAT), 31 Aout, 20 milliards (OAT), 14 septembre, 20 milliards (OAT), 28 septembre, 20 milliards (BAT).

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

COURTAGE EN ASSURANCES ASSURANCE

Afrik Assurances entre sur le marché au Togo

La société de courtage en assurances, Afrik Assurances, filiale du Groupe Afrik Global Investors, basé au Togo peut mettre à l'actif du public togolais ses produits en assurances.

Agréée en novembre 2017, les premiers responsables ambitionnent contribuer à la vulgarisation des assurances, de faciliter leurs accès à toutes les couches sociales et de garantir aux assurés une prise en charge globale et rapide. Pour George Kavege, Directeur exécutif de la société, l'objectif est « de garantir aux clients et aux populations un produit de qualité et à prix plus réduit que celui actuellement pratiqué sur le marché ». Afrik assurances couvrira des secteurs diversifiés comme l'assurance véhicule, santé, famille, commerce, moto et entrepôt. Au Togo, malgré la faible pénétration des assurances, estimée à 1%, le secteur a réussi à atteindre en 2016, 53 milliards FCFA de chiffres d'affaire.

FINANCEMENT AGRICOLE

Les producteurs du riz de Tagnamboul bénéficient du 1er chèque de 95 millions FCFA de MIFA

En 2017, le financement agricole au Togo par les institutions financières est estimé à 0,2%. Un taux très faible par rapport à la demande sur le terrain. Pour le gouvernement, en initiant le projet Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage des risques (MIFA), l'ambition est d'atteindre l'accroissement des prêts bancaires au secteur agricole de 0,2% à 5% à l'horizon 2027, de réduire le taux d'intérêt des crédits de 15%, 7,5% minimum et 10,5% au maximum et d'impacter un million de producteurs à 250 000 directs et 500 000 emplois indirects.

A Tagnamboul (Région de la Kara/préfecture de Dankpen), le 13 juillet dernier, le président de la république, Faure Gnassingbé a assisté à la remise du premier Chèque agricole et de services d'assurance agricole indicielle et de microfinance du MIFA. Il s'agit d'un financement d'une valeur d'environ 95 millions octroyés par SOGEMEF à base d'une ligne de crédit mise en place par l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF). Ce fonds servira à acquérir des intrants, le labour, et les opérations culturales. La coopérative des producteurs du riz SCOOP Woubourvin bénéficiaire de ce financement devrait exploiter 300 hectares pour une production attendue de 900 tonnes qui sera livrée à l'ESOP de Mango et à l'entreprise CECO AGRO pour la transformation, sera fournie à la Brasserie. Ce crédit d'une durée de 6 mois est remboursable à la fin de la campagne, des paiements de la production par l'agrégateur (ESOP) à un taux d'intérêt de sortie de 10%. Pour minimiser les risques agricoles et garantir le succès du crédit bénéficié, les producteurs sont accompagnés par un package d'assurance agricole individuelle sécheresse et une micro assurance santé pour une prime à verser de 10 000 FCFA plus 600 FCFA de taxes. SUNU Assurance et CTA/G2A sont les principales compagnies d'assurances qui accompagnent ce financement. Pour assurer le déplacement de l'équipe de gestion et de contrôle de ce projet dans la préfecture, Faure Gnassingbé a offert des motos pour effectuer cette tâche avec aisance.

TRANSFERTS D'ARGENT

La diaspora togolaise généreuse avec 423,25 millions de dollars envoyés en 2017

Les transferts de fonds de la diaspora africaine vers le continent se sont chiffrés à 65 milliards $ en 2017, a indiqué un rapport de l'African Institute for Remittances (AIR) en avril dernier. Ce montant qui représente plus du double de l'aide publique au développement pour l'Afrique (29 milliards en 2017) profiterait à plus de 120 millions d'Africains vivant sur le continent.

Ces fonds proviendraient d'opérations de plus de 30 millions de migrants africains. Le rapport estime à 120 millions le nombre d'africains bénéficiant de l'apport financier de la diaspora. Les pays ayant reçus le plus de fonds de leur diaspora en 2017; Nigéria avec 22 milliards de dollars, Sénégal et Ghana 2,2 milliards de dollars, Kenya 2 milliards de dollars, Ouganda; 1,4 de dollars, Mali 1 milliard de dollars. Pour la diaspora togolaise estimée à environ 2 millions, selon Christophe Akpoto, le directeur de la Coopération bilatérale, le montant des sommes envoyées au pays est de 423,25 millions de dollars en 2017. L'essentiel des envois servent à aider les familles, plus rarement à réaliser des investissements, excepté immobiliers.
Par ailleurs, 217 milliards de FCFA représentent le montant de l'aide publique au développement (APD) en faveur du Togo en 2017. 78,63% de ce montant est constitué de dons, le solde de prêts. L'Union européenne demeure le plus gros contributeur (21,62%). Précisément, ce fonds a permis au gouvernement de renforcer la gouvernance politique et administrative, la justice, les droits de l'homme, la sécurité, la santé, l'éducation, la protection sociale et l'emploi, notamment.

PROMOTION DU CIVISME FISCAL

L'OTR compte toucher environ 2100 PME

L'Office Togolais des Recettes (OTR) par le biais de sa Direction de la communication et des Services aux usagers, a organisé ce mardi 12 juin 2018 à leur siège à Lomé, une séance de formation à l'endroit des responsables des Petites et Moyennes Entreprises (PME) sur la fiscalité des entreprises au Togo entre autres, leurs droits et obligations, les procédures fiscales et douanières, les procédures de liquidation des impôts et taxes douanières et les différentes mesures de facilitation offertes en matière de dédouanement des marchandises, ceci en vue de faciliter le contact avec les contribuables et faire disparaitre le climat de peur que constituerait l'administration fiscale. Cette formation d'une journée organisée sous le thème : " Présentation de la fiscalité des entreprises au Togo ", est l'une des actions de l'Office Togolais des Recettes (OTR), dans sa quête d'amélioration de son système de communication envers ses partenaires dont les PME, pour que ses dernières optent pour un consentement volontaire à l'impôt et de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale. Pour Ayaovi Gbédévi EGLOH, Directeur des moyennes entreprises, représentant à l'ouverture de la séance, Emmanuel Kodjo ADEDZE, le Commissaire Général de l'OTR, cette démarche de formation vise à mettre les gens à niveau pour qu'on ait une même compréhension des choses. Considérées de nos jours comme un potentiel non négligeable, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) contribuent énormément au développement de l'économie nationale. Ainsi cette formation va leurs permettre entre autres, de réduire le risque fiscal sur la viabilité de l'entreprise par le respect des obligations fiscales et douanières ; d'identifier les opportunités offertes par le dispositif fiscal et douanier en vigueur et aussi, de réduire l'appréhension devant l'impôt et l'administration chargée de sa gestion.

« À mon niveau, l'occasion est vraiment opportune pour renforcer la capacité des sociétés à connaître plus le domaine de la fiscalité histoire de rapprocher beaucoup plus le contribuable de l'administration fiscale », a laissé entendre Elom Djossou, responsable comptable et financier de l'entreprise Aqua Marine Togo. Si environ 1500 PME

ont été sensibilisées en 2017, pour le compte de cette année, l'OTR compte toucher environ 2100 PME. Entre autres résultats attendus, que les responsables des PME comprennent la nécessité de réduire le risque fiscal sur la viabilité de l'entreprise par le respect des obligations fiscales et douanières ; les partenaires connaissent les opportunités offertes par le dispositif fiscal et douanier en vigueur et aussi, que les entreprises réduisent leur appréhension vis-y des impôts et de l'administration chargée de sa gestion. Il est prévu au total 42 séances de formations avec une participation de 50 personnes par rencontre. Dans sa quête d'amélioration du climat des affaires pour favoriser le développement du secteur privé par la création d'emploi par les PME-PMI, la Loi de Finances, Gestion 2018 a connu des avancées introduites dans le Code Générale des Impôts (CGI). Ces modifications sont destinées à des assouplissements et avantages au profit des contribuables et des jeunes entrepreneurs, dont la réduction du droit d'enregistrement de 5% à 2% sur les mutations immobilières, l'enregistrement gratis des actes de formation de société de 2% à 0%, sans oublier l'exonération du droit des timbres qui de nos jours est de zéro franc par page et aussi, l'accompagnement des micro-entreprises individuelles. Outre les séances de sensibilisation, l'Office Togolais des Recettes (OTR), célèbre chaque année les journées de promotion du civisme fiscal, une manière d'exprimer sa reconnaissance aux meilleurs contribuables.

Germain

AGRICULTURE

Les meilleurs producteurs de coton édition 2018 récompensés par la NSCT

La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) a récompensé les meilleurs producteurs et des organisations de producteurs de la campagne 2017/2018 au Forum national du paysan togolais tenu à Kara du 04 au 06 juillet dernier. Au total, ils sont 54 lauréats venant des 6 régions cotonnières notamment: 3 meilleurs producteurs, 3 meilleures productrices et 3 groupements de producteurs de coton par région. 150 millions FCFA ont été déboursés sur le budget 2017 de la NSCT en collaboration avec la Fédération Nationale des Groupements de producteurs de Coton (FNGPC) pour la réalisation de cette récompense. Les lauréats sont repartis avec de divers prix constitués de tricycles, de certificats de mérite, kits de protection, d'enveloppes en numéraire, d'intrants (engrais et herbicides), des gadgets. Après une saison cotonnière qui a permis au Togo d'engranger une production de 117 000 tonnes soit 8% de plus que la campagne précédente, le pays entend mieux faire encore pour la campagne 2018/19 en se donnant pour objectif d'atteindre la barre de 140 000 tonnes. Notons que l'ambition de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) est de permettre au pays d'atteindre à l'horizon 2022 une production de 200 000 tonnes.

Ghislain

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Un appui de l'UE au FMI pour soutenir le Togo

Une convention portant sur un projet d'assistance technique en gestion des finances publiques a été signée entre le gouvernement togolais, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne. Financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le FMI, ce projet vient en appui aux nombreux « chantiers de réformes de grande envergure » entrepris ces dernières années par le gouvernement togolais. Ce projet permettra au Togo de renforcer la préparation de ses budgets, la qualité des informations budgétaires et la gestion de la trésorerie, afin d'améliorer la gestion de la dette publique, un cran au-dessus des critères de convergence de l'Uemoa. « Une bonne gestion des fonds publics est un aspect transversal fondamental pour s'assurer que les recettes collectées, l'action du gouvernement et des entités publiques contribuent pleinement et de manière efficace au bon développement économique et social », a indiqué Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne au Togo, Vincent Vire.

Pour le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, c'est la volonté du gouvernement d'intensifier les réformes profondes en cours visant à améliorer la collecte et la gestion des fonds publics. « C'est très important les valeurs de la transparence dans l'information budgétaire, clé de voûte susceptible de stimuler les investissements privés et de susciter un engagement fiscal citoyen », a-t-il signifié.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des directives adoptées par le Conseil des ministres de l'Uemoa en 2009 qui prévoient d'aligner les méthodes de gestion des finances publiques sur les meilleures pratiques internationales.

CIR

Remise des semences de base et commerciales certifiée de soja aux producteurs des régions économiques du Togo

Le ministère du commerce et de la promotion du secteur privé a procédé à la remise des semences de base et des semences commerciales certifiées de soja respectivement aux semenciers et aux groupements de producteurs et productrices de soja dans la région des savanes le 29 juin 2018 à Dapaong. Cette distribution à environ à une trentaine de bénéficiaires cibles de la région identifiés suivant des critères spécifiques a eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo en présence de M. DOUTI Lamboni, Attaché de cabinet, représentant la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, en présence du directeur régional de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, représentant le ministre de tutelle, du Préfet de Tône, du Point focal du Cadre Intégré Renforcé (CIR) au Togo et du secrétaire général du conseil interprofessionnel de la filière soja au Togo. Il s'agit de faciliter l'accès des semences de qualité aux principaux producteurs et productrices du Togo pour une multiplication des semences de base et une production des semences améliorées de soja au moment où le Soja a été identifié par le gouvernement comme l'une des meilleures opportunités en termes de revenus pour les acteurs de la chaîne de valeur et un fort potentiel à l'exportation pour le Togo. « La demande mondiale du Soja est de plus en plus croissante et nous avons l'ambition de satisfaire une importante partie de cette demande en offrant une production intensive de bonne qualité avec tous les encadrements et les formations nécessaires dont vous avez besoin pour accroître la productivité et les revenus avec un rapport qualité/prix fortement concurrentiel », a indiqué M. DOUTI Lamboni. A noter que l'étape de Dapaong constitue l'apothéose d'une tournée nationale de remise des semences entamée quelques jours plus tôt dans les autres régions économiques. Au total, 48 000 kilogrammes de semences (semences de base et semences certifiées) ont été distribués au début de cette campagne 2018/2019 aux 49 multiplicateurs semenciers, à 67 groupements ou coopératives de producteurs et productrices de soja des régions économiques du Togo contre 40 000 kilogrammes en 2017, ce qui représente une augmentation de 20%. Par ailleurs, au cours de cette tournée, la mission a également procéder à une visite de supervision du démarrage des travaux de construction des magasins de stockage de soja d'une capacité de 250 tonnes chacun, respectivement à Atakpamé (région des plateaux) et à Dapaong (région des savanes). Pour cette nouvelle campagne agricole, les producteurs bénéficiaires devraient emblaver une superficie totale d'environ 15 000 hectares. Depuis son lancement en 2015, les appuis multiformes du projet ont permis entre autres aux exportateurs de dénicher des contrats à l'intérieur et à l'extérieur du pays avec des revenus au profit des acteurs de toute la chaine de valeur.

ODD-TOGO

L'ESMC en mode vulgarisation de ses produits

Les responsables de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) ont échangé le 02 juillet à leur siège à Lomé, avec le Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable (REMEDD) composé d'environ 200 organes à travers tout le territoire national. L'objectif de cette rencontre dans le cadre de la divulgation des innovations de l'ESMC est de permettre aux hommes de médias de mieux comprendre le concept de l'ESMC afin de jouer à bon escient le rôle d'informateur du peuple.

Cette rencontre intervient quelques semaines après une séance d'information et de sensibilisation du concept de l'ESMC aux députés. Sama Essohamlon, Gérant Statutaire de l'ESMC a expliqué les activités offertes par l'ESMC, à savoir, la souscription pour soi et pour tiers aux comptes marchands et aux Bons de Consommation, l'Acheteurs - Revendeurs en ligne contre OPI, l'Achat-Vente Réciproques et les Prestataires de la Production Commune. Pour lesdits responsables, leurs activités connaissent des avancées significatives. La maquette de la production commune est prête et dans environ 60 jours, l'Objectif de Développement Durable (ODD) numéro 1 va commencer avec un échantillon de 1000 personnes sur les 815 000 adhérents que compte de nos jours l'ESMC. Ainsi, un bon de consommation de 30 000 FCFA sera octroyé par mois aux détenteurs de compte marchands selon l'ordre d'enregistrement. " Nous sommes engagés à œuvrer pour le meilleur de la population donc, la machine se lèvera au grand bonheur de ceux et celles qui attendent", a laissé entendre Sama Essohamlon.

Engagée dans l'atteinte de l'ODD 9 qui se veut de bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation, l'ESMC compte déployer un guichet unique dans les 400 cantons à travers le pays avec le concours de leurs acteurs synonyme aussi de 400 emplois au minimum. Une centrale commune va permettre à tous les réseaux d'acheter auprès d'un seul fournisseur, une pratique qui consiste à achèter pour revendre à travers les comptes dont disposent les adhérents.

Pour Foudou Boukpessi, pionnier de l'ESMC: " Les dispositions sont prises pour lancer les OPI". ESMC) dans sa lutte contre la pauvreté compte atteindre la barre de un million d'adhérents et s'engage à œuvrer au côté du gouvernement pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

APPEL À PROJETS

Le Fonds d'Aide à la Culture bénéficie de 400 millions FCFA

Le Togo a décidé de donner un coup accélérateur à l'industrie culturelle plurielle via un appel à projets au titre du Fonds d'Aide à la Culture (FAC), qui se chiffre à 400 millions FCFA.

Le FAC vise à soutenir la promotion du patrimoine et des industries culturelles / créatrices par la valorisation des potentialités. Elle s'assigne en outre pour mission, d'accompagner les professionnels des sous-secteurs d'activités concernés dans leurs efforts vers un développement socio-économique harmonieux. Le document donne une énumération exhaustive des sous-secteurs éligibles : les arts de la scène, les arts plastiques, le cinéma et l'audiovisuel, la littérature et le patrimoine culturel. S'agissant en particulier du sous-secteur de la cinématographie, le gouvernement a, en Conseil des ministres, le 08 mai dernier, procédé à l'adoption du projet de loi portant code du cinéma et de l'image animée. L'ambition est de contribuer à l'éclosion d'une industrie cinématographique locale au détriment de la « trop forte » consommation des films étrangers qui véhiculent dans leur grand ensemble « des modes de pensées et d'actions exogènes qui remplacent progressivement les propres valeurs culturelles » endogènes. Et, à terme, de faire du cinéma une force motrice de croissance et de développement.

REVUE ÉDITION 2018

Le Togo se met à jour des réformes dans l'UEMOA

L'édition 2017 de la revue des réformes, politiques, programmes et projets communautaires a révélé une amélioration de l'état général de mise en œuvre des réformes dans l'Union, avec un taux moyen de 62%. L'adoption de ces textes, porte ainsi, le nombre total des réformes effectuées à 79 sur un ensemble de 122 réformes engagées au sein de l'Union, soit un taux de mise en œuvre de 65%. « L'objectif de cette revue est de permettre aux populations de l'Union de bénéficier réellement des fruits du processus d'intégration, en tirant le meilleur profit des réformes politiques, programmes et projets communautaires », explique Raymond Kprikpeu, le représentant de la Commission de l'Union économique et monétaire. Selon le ministre de l'Economie et des Finances, à la suite de cette revue, le Togo a pris un certain nombre de décisions. Il s'agit de l'adoption : de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA ; du Décret portant protection du patrimoine routier et des équipements connexes ; du Décret portant réglementation des transactions et services électroniques ; du Décret relatif au Service Universel des Communications électroniques. La revue est un dispositif institutionnel de suivi favorisant l'harmonisation des législations nationales, la coordination des politiques et la bonne exécution des politiques, programmes et projets communautaires. Elle permet également d'améliorer significativement la compétitivité et l'attractivité au sein de l'UEMOA. Elle améliore aussi le potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois ainsi qu'à la réduction de la pauvreté.

INTÉGRATION DANS LES CHAINES DE VALEURS RÉGIONALES AIDE POUR LE COMMERCE

Le paradoxe du niveau faible toujours des exportations des pays de la CEDEAO

L'aide pour le commerce est instauré pour établir l'équilibre entre les pays qui animent le marché mondial est lancée lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong en décembre 2005. L'initiative aide les pays en développement (PED), en particulier les pays moins avancés (PMA), à se doter des capacités d'approvisionnement et des infrastructures liées au commerce nécessaires pour augmenter leurs opportunités commerciales et à mieux s'intégrer dans le système commercial multilatéral réglementé. Dans ce sens, il facilite l'établissement d'un environnement transparent, prévisible et stable pour des échanges transfrontaliers, la promotion des échanges et l'assouplissement des procédures.

Les impacts dans l'espace CEDEAO?

L'Aide pour le Commerce (APC) figure explicitement dans les Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'Objectif 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. ». Sur le sujet, les experts de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) estiment qu'il ne faudrait pas compter uniquement sur cette possibilité pour prendre une décision du fait des paradoxes qui existent dans sa mise en œuvre. Du fait que des changements impliquent potentiellement l'élargissement de la CEDEAO et la Zone de libre-échange continentale africaine. Entre 2005 et 2015, révèle Check Tidiane Diaye, directeur exécutif du centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement, dans un article publié en juillet 2017 sur le thème « l'aide pour le commerce au défi des impératifs d'intégration régionale en Afrique », les pays donateurs ont déboursé 264,5 milliards de dollars sous forme d'aide au commerce pour financer près de 250.000 projets dans 146 pays en développement dont 38,4% en Asie, 35,1% en Afrique. En 2015, les décaissements d'aide pour le commerce en faveur des pays africains ont atteint la somme record de 14,1 milliards $US, ce qui représente une augmentation de plus de 150 pourcent depuis 2006 Revenue sous la forme d'une communication lors des travaux des experts de la réunion ad hoc de la CEDEAO sur les « implications du potentiel élargissement de la CEDEAO et de la Zleca, Laurent Oloukoi, chercheur à la Chair Unesco du Bénin estime que l'aide au commerce provoque un effet différencié selon les pays. Intervenant sur le thème « Aide pour le commerce et connexion aux chaînes de valeurs mondiales : Quelles leçons pour la croissance dans les pays de la CEDEAO ? », il insiste sur les impacts de l'aide pour le commerce dans l'espace CEDEAO. Selon lui, malgré le fait que les 15 pays concernés figurent parmi les bénéficiaires de cet accompagnement, les exportations au niveau de la région restent faibles. L'exemple illustratif selon lui, reste la faiblesse du niveau des exportations aussi bien de produits agricoles que de leurs dérivés dans le commerce sous régional, régional et mondial. Les statistiques gravitent autour de 10 ou 11% des valeurs totales de la région.

Dans la chaîne des valeurs mondiales, les exportations pour l'ensemble des pays de la CEDEAO tournent autour de 6%. « En dépit de la mise en œuvre de l'initiative de l'aide pour le commerce avec sa conséquence en termes de réformes, force est de constater que les pays en voie de développement ne sont pas encore suffisamment intégrés dans les chaines de valeurs aussi bien régionales que globales », a soutenu le Docteur Laurent Oloukoi.

Le paradoxe, Certains nouveaux partenaires ont émergé ces dix dernières années, notamment le Koweït, les Émirats arabes unis, Hong Kong qui bénéficient pratiquement de la même aide comme les pays africains mais ont connu un essor considérable notamment une forte industrialisation, un commerce fort, des fluctuations des produits. Cette faiblesse au niveau de la CEDEAO demeure problématique ; la facilitation des échanges demeure difficile, des documents produits mais qui n'ont jamais été mis en œuvre, la forte corruption autour de ces aides dans les pays bénéficiaires.

L'effet sur la connexion aux chaînes de valeurs mondiales et la croissance permet de regrouper les pays de la région en quatre catégories. Les pays comme le Bénin, la Gambie, le Niger et la Sierra Léone où l'aide au commerce a un effet positif mais non significatif, ceux où l'aide pour le commerce à un effet négatif mais non significatif comme la Guinée-Bissau, Nigeria. Il existe aussi les pays comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo où l'aide pour le commerce à un effet positif et significatif et les pays où l'aide pour le commerce à un effet négatif et significatif comme le Burkina-Faso. Des résultats qui lui permettent de déduire que « l'effet de l'aide au commerce sur la croissance n'est pas univoque ».

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est de préciser que ces résultats dépendent non seulement de la gestion de l'aide affectée à chaque pays mais aussi de la logique qui accompagne ces aides et de l'orientation faite sur le terrain. L'aide est affectée à des secteurs dont la priorité reste discutable pour les pays bénéficiaires. Pour exemple, la moitié de l'aide va dans les infrastructures économiques moins que le renforcement des capacités productives ; « Si la Corée du sud a décollé c'est parce que les dirigeants ont investi dans la population en développement la santé, l'éducation, et autres. Investir dans les forces vives c'est la source du succès économique de la Corée du Sud. Les pays africains devaient faire de même », a rappelait le coréen Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale invité d'honneur aux assemblées de la BAD en mai dernier en Corée du Sud; les infrastructures (Les transports et le stockage, l'énergie et les communications) représentaient environ 55 % de l'APC en 2015). Aussi, il est à remarquer que l'aide est souvent donnée aux pays d'où la nécessité d'augmenter la part des projets régionaux dont les besoins en infrastructures sont estimés à -2,5%. « Il faut remarquer que l'infrastructure est à la base du commerce. L'engagement et les financements des partenaires devraient permettre d'avoir les infrastructures qu'il faut pour pouvoir aller vers la transformation structurelle vivement souhaitée de la CEDEAO », souligne Dr Dimitri SANGA, Directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de la CEA. Dans ces perspectives, l'Union Africaine (UA) avec le PIDA (Programme de Développement des infrastructures en Afrique) ambitionne créer des corridors qui réuniraient le nord au sud, l'est à l'ouest ; un projet qui continue de souffrir des fonds d'investissement. Il s'agit aussi de la réalisation de l'autoroute Lagos-Dakar, nécessitant un financement global de 1000 milliards de FCFA, de la boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé, de la mise en place de la "Sealink", une compagnie de transport maritime régionale, tout en augmentant la densité du transport aérien entre les pays membres. C'est pourquoi, l'UA prend des mesures adéquates pour avoir des ressources propres afin d'entamer les travaux de ces grandes infrastructures. C'est un ensemble d'outils qu'il faut mettre en place pour accompagner le commerce.

En définitif, 03 priorités se dégagent pour que l'Aide pour le Commerce puisse atteindre ces objectifs dans l'espace CEDEAO : Plus d'orientation sur le renforcement du commerce intra-africain (la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC)) ; faire en sorte que l'aide pour le commerce soit au service de tous (Pour y parvenir, l'aide doit prêter une attention prioritaire aux groupes les plus vulnérables (y compris les femmes, les petits agriculteurs, les acteurs du commerce informel transfrontalier et la jeunesse), qui sont souvent contraints de participer au commerce pour améliorer leurs conditions de vie. L'APC doit améliorer leurs compétences dans le domaine des affaires et de la gestion d'entreprise ; renforcement des capacités humaines et institutionnelles (Au niveau régional, l'APC fait face à des difficultés institutionnelles et humaines. Une répartition inégale des coûts et des bénéfices des projets régionaux, et les niveaux variables de développement économique. L'APC pourrait être stimulée par le renforcement des capacités institutionnelles afin de garantir une coordination efficace.

Joseph

TOURISME

L'UA veut faire du continent «The place to visite»

«Notre priorité sur le continent devrait désormais être d'optimiser le rôle du tourisme en se basant sur le plan d'action de l'UA et du NEPAD [Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique», a déclaré Amani Abou Zeid, Commissaire en charge des Infrastructure, de l'Energie et du Tourisme à l'Union africaine (UA) à l'occasion du 31ème sommet en Mauritanie le 2 juillet dernier.

L'industrie touristique du Continent a suffisamment de ressources pour prétendre à un positionnement de choix sur la scène internationale. Plus de 21 millions de personnes à travers l'Afrique tirent leurs principaux revenus de l'industrie touristique, soit 6,5% de la force de travail totale du Continent. La valeur du tourisme s'élèverait actuellement plus de 160 milliards de dollars, représentant quasiment 8% du PIB, devançant ainsi les poids des secteurs bancaire et industriel.

C'est la nécessité pour l'UA de renforcer la coopération avec d'autres organisations, particulièrement l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) afin de faciliter la concrétisation d'une stratégie régionale, et d'une plus grande promotion de la destination Afrique. En attendant de devenir en absolu «The place to visite» pour les touristes du monde, l'industrie sur le continent peut déjà tirer parti du potentiel que représentent les résidents. Selon le «Hospitality Report Africa 2017» de Jumia Travel, les voyageurs africains représentent une locomotive pour le secteur. Au cours des dix prochaines années, les dépenses des voyageurs africains devraient atteindre les 104 milliards de dollars, contre environ 71 milliards de dollars en 2016, soit une croissance annuelle de près de 3,6%.

Léandre

TOGO/ PUDC

Damien Mama tâte l'initiative Eco-village à Ando-Kpomey

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec le ministère des infrastructures et des transports et, celui de l'environnement, a organisé le 5 juillet dans la préfecture de l'Avé, une visite pour apprécier l'impact des réalisations dans le village d'Ando-Kpomey (72 kms au Sud-Ouest de Lomé la capitale), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Promotion d'un développement durable et résilience aux changements climatiques et du Programme d' Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Ando-Kpomey reste plus ou moins enclavé avec environ ses 700 habitants. L'initiative Eco-village grâce au projet de Promotion d'un développement durable et résilience aux changements climatiques a transformé le quotidien de ladite population dont l'économie est basée sur l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, l'artisanat et aussi la pisciculture. L'Eco-village consiste à promouvoir un développement intégré du village basé sur l'utilisation des énergies renouvelables notamment le solaire. Avec l'appui du PNUD, un investissement de quatre-vingt-dix-sept millions onze mille quatre cents (97 011 400) FCFA a permis de faire de Ando-Kpomey un Eco-village depuis quelques années grâce à l'installation de: une mini centrale solaire de 10 kwc qui permet désormais audit village de jouir de l'électricité, un moulin à grains, d'une meule, d'une rappeuse de manioc, d'une table pour charger les téléphones portables et aussi, un poste d'eau autonome à partir d'un forage équipé d'électropompe solaires. "Nous avons souffert car il y avait trop de besoins. Mais de nos jours, la venue de l'électricité avec ses fruits a considérablement simplifié les choses. Nos enfants aussi étudient grace à l'électricité alors, on ne peut que remercier les bienfaiteurs", a laissé entendre AGBOGBLA Ami, un habitant de Ando-Kpomey. Aussi, les conditions d'assainissement familial ont été améliorées avec la réalisation de deux blocs de latrines (6 cabines) écologiques de type ECOSAN pour éviter la défécation à l'air libre.

Cette visite d'appréciation des ouvrages réalisés a été une occasion saisie par la délégation composée de, Damien Mama, Coordonnateur résidente du système des Nations Unies et représentant résident du PNUD, Ouro-Gbele Tchanilé représentant du ministre des infrastructures, du Secrétaire Général du préfet de l'Avé et autres, d'échanger avec la population.

Outre les ouvrages, pour une promotion des moyens d'existence durable et améliorer les revenus des populations, 20 éleveurs dont 15 femmes ont été formés en techniques de conduite de l'élevage de petits ruminants. Ils ont aussi bénéficié de kits d'élevage composés de huit (8) géniteurs performants, de produits vétérinaires et de matériaux de construction de bergeries traditionnelles améliorées.

La réalisation d'un champ écologique a favorisé la formation des producteurs et la production de piment, de soja, de maïs et d'ananas, une action qui a permis aux populations du village de maîtriser les techniques de production agricoles respectueuses de l'environnement. Pour la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, 1,5 hectares de plantations communautaires à vocation bois énergie ont été réalisés dans le cadre de l'apprentissage des bonnes pratiques de gestion durable des forêts. "Avant, nous ne réussissons pas dans l'élevage car nos bêtes ne se développent pas. Mais, de nos jours elles atteignent la taille de croissance normale et, rassurez-vous, une seule bête vendue nous permet de prendre en charge la rentrée scolaire des enfants", a expliqué Koto Dissa, président du Comité Villageois pour le Développement (CVD). Néanmoins, pour le développement de la pisciculture, six étangs piscicoles sont en cours d'aménagement, deux magasins en cours de construction pour le stockage des produits agricoles. L'initiative Eco-village a débuté en 2015 dans les villages de Ando-Kpomey dans la préfecture de l'Avé et à Donomade dans la préfecture de Yoto.

Abraham

UMOA-TITRES

Le trésor du Togo a lancé une émission de 50 milliards de FCFA

Le Togo a lancé sur le marché financier une émission simultanée d'obligations du trésor par adjudication ciblée d'un montant de 50 milliards de FCFA et sur des maturités de trois ans et cinq ans, annonce l'agence Umoa-Titres dans un communiqué.

La date de dépôt des soumissions est fixée au vendredi 20 juillet 2018. L'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) par voie d'adjudication ciblée pour un montant de 50 milliards de FCFA est un panier composé de deux titres. Le premier titre est une Obligation Assimilable du Trésor d'une maturité de 3 ans offrant un coupon à 6,25%, avec un remboursement qui se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance fixée au 23 juillet 2021. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,25% l'an, dès la première année. Le second titre est également une Obligation Assimilable du Trésor, cette fois ci avec une maturité de 5 ans et avec un coupon à 6,50%. Le remboursement se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance fixée 23 juillet 2023. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,50% l'an dès la première année. Les intérêts perçus sur les Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Bénin. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence. Cette émission simultanée par adjudication ciblée est ouverte à tous les investisseurs intéressés qui devront passer par l'intermédiaire des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) de l'Etat du Togo , seuls habilités à placer directement les soumissions dans la plateforme électronique destinée à cet effet. Les SVT compétents pour l'opération sont les suivants : BOA Togo - CORIS BANK INTERNATIONAL Burkina – ECOBANK TOgo – Orabank Togo et Union togolaise de Banque.

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirae
2000 Exemplaires

Comment se porte l'économie africaine?

INVESTISSEMENT

Les startups africaines lèvent 168 millions d'euros au premier semestre 2018

Selon l'organisation WeeTracker, au cours du premier semestre 2018, les startups du continent africain ont levé autant que sur l'ensemble de l'année 2017. Celles-ci ont récolté 168,6 millions de dollars, contre 167,7 millions de dollars pour l'ensemble de l'année dernière. Ces chiffres confirment la bonne santé de l'écosystème d'innovation du continent et son potentiel de croissance. Et ce, malgré le faible financement octroyé à l'économie africaine ; « En terme de macroéconomie, l'Afrique est 4 fois moins financée que le reste du monde. Pour un dollar de financement en Afrique, on en compte 4 dans le reste du monde. On est hélas dans la norme, même du côté des start-up », explique Jean-Michel Huet, associé en charge du développement international et de l'Afrique chez BearingPoint. En peloton de tête des pays tech-hubs en continuel développement sur le continent, on trouve le Rwanda, le Kenya, Le Nigeria et l'Afrique du Sud. Le financement de start-up francophones est quelque chose de beaucoup plus récent dans les pays comme au Maroc, au Sénégal, la Côte d'Ivoire. Du côté des investisseurs, l'Agence Française de Développement finance des fonds privés et des startups.

ECONOMIE

Un concours photo portant sur les projets financés par la BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) célèbrera le 14 novembre prochain, son quarante-cinquième anniversaire. Cette commémoration sera placée sous le signe de la réflexion. Ainsi, à cette occasion, un forum de haut niveau se tiendra à Lomé, au Togo et aura pour thème : « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'UEMOA : état des lieux, enjeux et politiques. Ce forum permettra de passer en revue diverses problématiques liées à la thématique des énergies renouvelables et particulièrement de l'énergie solaire notamment: l'état des lieux du marché et de l'écosystème en lien avec les stratégies pour le développement de l'énergie solaire en zone UEMOA, le bilan des interventions de la BOAD dans le développement de l'énergie solaire ainsi que les expériences de ses partenaires que sont la BAD, l'AFD, la BEI, la Banque mondiale, etc., la mobilisation des ressources et des savoir-faire pour le financement de l'énergie solaire. Le forum regroupera des membres des gouvernements des Etats membres ainsi que les institutions de la zone, les partenaires au développement, les Banques et les ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la promotion des énergies renouvelables. Dans le cadre de cette célébration, un concours photo portant sur les projets financés par la Banque dans l'Union et un autre visant à récompenser des « Start Up » évoluant dans le domaine de l'Energie solaire seront lancés. Les règlements desdits concours, les importants prix en jeu ainsi que les critères et conditions de participation seront rendus publics dans les prochains jours. « BOAD, 45 ans au Service du Développement des Pays membres de l'UEMOA ».

ETATS-UNIS- AFRIQUE

Plus de 54 milliards de dollars au profit de 4 pays africains

Les Etats-Unis vont engager plus de 5,4 milliards de dollars pour renforcer les liens commerciaux avec 4 pays: Ghana, côte d'ivoire, Ethiopie et Kenya. L'annonce a été faite par Wilbur Louis Ross, secrétaire au commerce des Etats Unis à Accra. Le Département du commerce des Etats-Unis a également établi un protocole d'entente avec le gouvernement du Ghana pour renforcer le partenariat bilatéral à long terme et promouvoir les investissements.

GHANA

40 millions de dollars de la banque mondiale pour soutenir le tourisme

L'Association Internationale de Développement (IDA), a approuvé un crédit de 40 millions de dollars au profit du Ghana, destiné au soutient du secteur touristique. Ce financement d'une maturité de 30 ans contribuera à développer le secteur touristique du Ghana et à améliorer la performance de certaines destinations touristiques du pays. Le secteur touristique au Ghana a généré 301 500 emplois directs en 2017, en hausse de 4,7% par rapport à 2016, selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC). en 2017, il pourrait fournir 366 000 emplois directs, d'après les prévisions.

Léandre

CÔTE D'IVOIRE

Nsia Banque reçoit la notation financière «A+» et « A1 » avec perspective stable

L'agence de notation financière Bloomfield Investment basée à Abidjan a procédé à la réévaluation de la notation de Nsia banque Côte d'Ivoire. L'agence a décerné à la banque «A+ » sur le long terme avec perspective stable et « A1 » sur le court terme avec perspective stable. Bloomfield Investment explique cette notation sur le long terme par une qualité de crédit élevée. Les facteurs de protection sont bons. Cependant, les facteurs de risques sont plus variables et plus importants en période de pression économique. Sur le court terme, l'Agence explique cette note par une certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont forts et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs. Toujours selon l'Agence de notation , les facteurs clés de performance de cette notation sont fondés par une forte progression des fonds propres soutenant le développement de l'activité ; une bonne flexibilité financière permettant un accroissement des ressources longues ; une activité de crédit dynamique ; un développement sous régional en marche, grâce à la reprise de Diamond Bank SA ; une baisse du coût du risque, marquée par un bon niveau de recouvrement ; une réorganisation interne visant à redynamiser les équipes et un cadre réglementaire réformé. Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont une dégradation de la qualité du portefeuille ; une contre-performance des opérations financières ; une économie cacaoyère perturbée en 2017, mais qui se relève et une concurrence qui s'accentue, dans un environnement en mutation.

AGRICULTURE

IITA au côté du Togo pour améliorer la filière manioc

Le Togo bénéficiera d'appui technique de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) dans le cadre de l'initiative « Technologies de Transformation de l'Agriculture Africaine » (TAAT), un des programmes opérationnels de la stratégie « Nourrir l'Afrique ». L'IITA fera l'état des lieux de la filière manioc au Togo, pays choisi sur une liste de 35 pour servir d'entame au déploiement du programme.

L'assistance technique à la filière manioc portera essentiellement sur la mise en place d'une technologie SAH (technologie de production intensive de matériel végétal amélioré) et la livraison de semences de sélection. A terme, ces actions devraient permettre de générer près de 513 millions de tonnes de production alimentaire supplémentaire et sortir près de 250 millions d'Africains de la pauvreté d'ici à 2025.

Une délégation de l'Institut basé à Abuja, a séjourné au Togo du 09 au 10 juillet 2018.

BAD

Africa50 dévoilera ses nouveaux actionnaires et le bilan de ses investissements le 19 juillet à Nairobi

Africa50, la plateforme panafricaine d'investissement dans les infrastructures, tient sa troisième assemblée générale des actionnaires le 19 juillet 2018 au Kenya, à Nairobi.

Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, qui préside par ailleurs le Conseil d'administration d'Africa50, prononcera un discours sur le rôle décisif d'Africa50 pour combler le déficit dans le financement des infrastructures du continent, qui est estimé à 108 milliards de dollars américains par an aujourd'hui. Il sera présenté le bilan opérationnel et stratégique des activités de levées de fonds, d'augmentation de capital et d'investissement, notamment un aperçu des projets aujourd'hui à l'étude. Il dévoilera également les nouveaux pays actionnaires qui ont rejoint le fonds Africa50. L'actionnariat d'Africa50 compte 25 états africains, la Banque africaine de développement, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Al-Maghrib. À ce jour, le capital engagé se chiffre à plus de 800 millions de dollars. Africa50 est une plateforme d'investissement dédiée aux infrastructures, dont l'objectif est de contribuer à la croissance de l'Afrique. Le fonds a pour mandat de développer et d'investir dans des projets viables, d'agir comme catalyseur de fonds publics pour mobiliser des capitaux privés, tout en alliant rendements compétitifs et impact en termes de développement.

Ghislain

ENTRETIEN AVEC LAHOUAL KOUIDER, EXPERT EN COMMERCE INTERNATIONAL INTÉGRATION MAGHRÉBINE AFRICAINE ET ARABE

« Le Maroc ne cherche pas juste à vendre dans la CEDEAO mais transmettre aussi son savoir-faire »

Les chefs d'Etat et de gouvernements de la CEDEAO lors de leur sommet à Monrovia ont annoncé accepter la venue du Maroc en principe au sein de la CEDEAO et donnent ainsi mandat à la commission de la CEDEAO de pouvoir entreprendre des études approfondies et dans la recherche des analyses qui leur permettront de prendre des décisions définitives dans le futur. Ils se sont réunis en décembre à Abuja et ils ont formé une commission faite de chefs d'Etats qui va superviser la commission dans la recherche de ses analyses qui leur permettront d'avoir une vision éclairée sur la question de l'adhésion d'un certains nombres de pays de l'Afrique du nord notamment le Maroc et la Tunisie. Quel est l'avenir de ce nouveau partenariat entre le Maroc et la CEDEAO ? « C'est une négociation commerciale de longue haleine et difficile dont le processus a démarré mais qui va surement aboutir. Il faut approfondir les contacts, les communications entre le secteur privé et public et à l'ensemble des pays. Le Maroc ne cherche pas juste à vendre dans la CEDEAO mais transmettre aussi son savoir-faire », a expliqué LAHOUAL Kouider, Expert en commerce international intégration Maghrébine Africaine et Arabe dans cet entretien qui suit :

Quel regard jetez-vous sur la future relation économique entre le Maroc et la CEDEAO ?

Merci pour l'intérêt que vous portez à la relation économique et commerciale entre le Maroc et la CEDEAO. Elle ne peut qu'être positive, pour preuve, elle est ancestrale, et se renforce à plusieurs niveaux dans le domaine économique, commercial, politique et culturel entre le Maroc et tous les pays de la CEDEAO. Egalement par des appuis techniques, les visites officielles de sa Majesté le Roi dans certains pays de l'Afrique de l'ouest pour soutenir de nombreuses familles. Le brassage du Maroc à accompagner, à redynamiser les pays de la CEDEAO dans leur effort de développement et d'intégration de leur économie régionale, africaine et internationale. Le Maroc est outillé par son expérience et savoir-faire avec un secteur privé très dynamique qui a cumulé des expériences importantes durant des années à travers des accords de libre-échange. Il faut signaler que le pays a des niveaux d'expériences dans la dynamique du commerce international. En 1987, le Maroc a adhéré à l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), puis à l'OMC en 1995 et a été membre fondateur du Système généralisé de préférences (SPG) commerciales entre les pays en voie de développement entre plusieurs Etats. Son majesté le Roi Hassan II avait lancé l'initiative en faveur des pays les moins avancés de l'Afrique en général et ceux des pays de la CEDEAO en particulier qui continuent à en profiter. Beaucoup de pays sont liés au Maroc soit par des accords commerciaux, soit des conventions commerciales et tarifaires qui prévoient des échanges de listes de produits à l'exonération des droits de douanes. Le Maroc a toujours prouvé son intérêt particulier à développer et à accorder une importance particulière au développement de ses relations avec les pays de la CEDEAO.

Quels sont les rapports particuliers du Maroc avec chaque pays ?

Il existe des relations bilatérales sur le plan économique et commercial mais aussi multilatérales. Les relations du Maroc avec les pays de la CEDEAO pris individuellement sont dans un cadre juridique mais l'équilibre dépend du dynamisme des uns et des autres. Par exemple, le secteur privé marocain est plus dynamique avec un objectif et met les moyens, en quelque sorte la volonté de pousser les relations. Je dirai qu'au niveau du Maroc, la porte n'est pas fermée aux produits compétitifs sur le marché local de la CEDEAO. Le pays est présent dans la sous-région ouest africaine dans la téléphonie, la télécommunication, les banques, l'agroalimentaire. Ce que cherche l'opérateur économique c'est de ne pas avoir tout simplement un cadre juridique pour des relations bilatérales ou multilatérales mais des mesures possibles, d'autres facteurs qui peuvent l'aider à accomplir sa mission et à commercialiser, à développer son business avec les deux parties, notamment le transport, un secteur dans lequel, le Maroc a ouvert longtemps des lignes avec pratiquement 14 pays de l'Afrique de l'ouest. La présence de nombreuses banques marocaines est importante également dans ces pays, tout ceci, dans l'intérêt de créer un environnement favorable aux opérations commerciales et de tranquilliser les opérations financières, sans oublier le soutien politique pour promouvoir et développer plus les échanges. Il ne faut pas rester cloisonner sur le déficit et l'excédent dans le commerce. Le Maroc sollicite un cadre juridique par la demande à son adhésion à la CEDEAO pour créer un environnement favorable surtout les domaines importants dans lesquels travaille la CEDEAO. Voilà, le Maroc est venu frapper à la porte, il est preneur. C'est une négociation qui est généralement difficile et longue mais qui a déjà commencé sur de bonne base avec le potentiel des uns et des autres!

Si le Maroc a déjà de bonne relation avec les pays de la CEDEAO, que veut-il gagner encore en adhérant à la CEDEAO ?

Il faut reconnaitre que la CEDEAO a franchi des étapes très importantes dans son intégration. Comme je l'ai déjà dit, le Maroc a un cadre juridique avec certains pays mais espère aller à des étapes plus avancées basées, sur le libre-échange, l'union douanière. La longue expérience sur le libre échange du Maroc pourra profiter beaucoup à la CEDEAO notamment le pays a conclu des accords de libre-échange avec plus de 54 pays avec les Etats unis, l'Union européenne, dans le contexte arabe, islamique, magrébin donc les hommes d'affaires ont cette culture de travailler dans un cadre juridique préférentiel, idem pour les opérateurs économiques de la CEDEAO. Maintenant, comment trouver un canal entre les opérateurs économiques marocains et ceux de la CEDEAO pour travailler dans un cadre préférentiel. Je crois que ce cadre ne peut qu'être judicieux aux uns et aux autres. C'est une volonté politique manifeste et ferme à un niveau très haut du Maroc avec une implication de sa Majesté le Roi de renforcer encore plus les relations économiques et commerciales.

Comment voyez-vous l'avenir des relations économiques et commerciales entre le Maroc et la CEDEAO ?

Je suis très confiant ! Car c'est une négociation commerciale de longue haleine et difficile dont le processus a démarré mais qui va surement aboutir. Il faut approfondir les contacts, les communications entre le secteur privé et public et à l'ensemble des pays. Le Maroc et la CEDEAO sont bien placés dans une dynamique et il ne faut pas qu'il soit dépassé par un cadre continental de libre échange qui a été déjà signé entre les pays africains. Le Maroc tend la main à la CEDEAO pour travailler avec elle mais aussi avec tout le continent africain. Le Maroc est l'un des signataires de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (Zlec). D'une manière et d'une autre, la relation économique et commerciale entre la CEDEAO et le Maroc et l'ensemble des pays de l'Afrique ne va que prospérer et continuer pour répondre aux aspirations de la population africaine.

Quels sont les produits que propose le Maroc à la CEDEAO ?

Le Maroc a développé son savoir-faire dans plusieurs secteurs notamment dans la pêche, l'agroalimentaire, banques et services, la télécommunication etc. il y a plusieurs secteurs dans lesquels les deux entités peuvent travailler. Maintenant c'est à la CEDEAO de montrer son potentiel. Le commerce international est basé sur la compétitivité, qui implique la qualité des produits. C'est à la CEDEAO de développer son créneau pour produire certaines offres exportables sur le marché marocain. Le Maroc a déjà pas mal de produits exportables en Europe et sur d'autres continents qu'il proposera à la CEDEAO.

Comment le peuple Marocain accueille cette relation économique et commerciale ?

Les populations marocaines et africaines sont liées sur le plan religieux et humain. La majorité des cadres de l'Afrique de l'ouest ont étudié au Maroc. C'est un peuple qui se connait davantage et d'ailleurs c'est pour renforcer ces relations ancestrales que le Maroc tend la main à la CEDEAO pour créer encore un environnement propice et développer les relations humaines entre les populations et autres. Sur le plan économique, le Maroc a entamé déjà sa caravane d'exploration et de partenariat avec les pays de l'Afrique de l'ouest depuis 2010 en amenant ces hommes d'affaires, les encourager et proposer des partenariats, des investissements. Le Maroc ne cherche pas juste à vendre dans la CEDEAO mais transmettre aussi son savoir-faire. Par exemple dans les pays arabes, le Maroc a développé beaucoup de partenariats dans les secteurs stratégiques qui touchent les populations allant de la formation à la médecine, la pharmacie, énergie, télécom, informatique. Ces expériences acquises durant des années avec les pays européens et autres, dans un environnement régional seront transférées à la demande des pays de la CEDEAO.

Je constate que les pays de la CEDEAO s'intéressent à ce partenariat mais seulement chacun préserve d'abord son intérêt le temps de digérer le processus technique et en matière de statistique des données dans un débat continu sur tous les plans. Le Maroc reste toujours à la disposition de la CEDEAO pour toutes les questions préoccupantes. Travaillons pour une intégration régionale bénéfique pour l'économie de la CEDEAO et de l'Afrique.

Propos recueillis par GADAH Joseph